



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 123561

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation du centre hospitalier spécialisé de Blain (Loire-Atlantique). À l'occasion du cinquantenaire de l'établissement, et, la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux, les syndicats du personnel ont manifesté leur inquiétude quant à l'évolution des moyens financiers et humains. La réalisation et le financement de ces nouveaux locaux témoignent de la volonté gouvernementale de consacrer et orienter les moyens financiers indispensables à la modernisation des structures, et, plus généralement à la santé mentale. En réponse, il lui demande s'il accepterait de donner à l'établissement de Blain un délai de cinq ans pour rétablir le retour à l'équilibre financier, dans le cadre d'une concertation avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé), et, de financer la création de postes supplémentaires afin d'éviter de laisser seul un agent de permanence la nuit pour des raisons évidentes de prévention, de sécurité, et de soin envers les pensionnaires.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123561

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12750

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)